



## **CONFERENCE DES RECTEURS DES UNIVERSITES FRANCOPHONES D'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN (CRUFAOCI)**

**Note à l'attention des Présidents/ Recteurs / Directeurs Généraux des Centres de Recherche et  
aux Rédacteurs en chef des Séries de l'ex-Revue CAMES**

N°0209/2017/PDT/SP

**Objet :** Transfert de la revue CAMES à la CRUFAOCI et changement de dénomination de la Revue CAMES

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Suite à l'assemblée générale de la CRUFAOCI tenue à Thiès du 20 au 21 avril 2017, il a été décidé du transfert de la Revue CAMES à la CRUFAOCI, pour éviter que le CAMES ne soit jugé et partie.

Ce transfert a entraîné par la même occasion un changement de dénomination de la Revue qui désormais s'appelle « Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMReS).

En rappel, cette nouvelle Revue conserve toutes les anciennes séries de la Revue CAMES qui sont au nombre de neuf (09) :

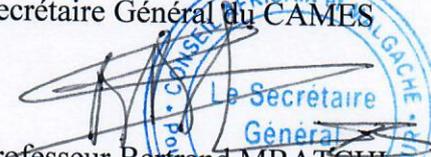
- Sciences des structures et de la matière. Elle couvre les domaines suivants : mathématiques, physique, chimie et informatique,
- Sciences de la santé : médecine humaine, médecine vétérinaire, pharmacie, odontostomatologie, productions animales ;
- Sciences de la vie, de la terre et agronomie ;
- Sciences appliquées et de l'ingénieur ;
- Littérature, langues et linguistique ;
- Sciences humaines : Philosophie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire et géographie;
- Sciences économiques et de gestion ;
- Sciences juridiques et politiques ;
- Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines.

Par ailleurs, suite aux difficultés rencontrées par l'ex-Revue pour financer la parution des séries, il a été décidé également lors de cette Assemblée générale d'une augmentation des frais de soumission des articles. Ainsi, les contributeurs paieront désormais 25 000 F CFA, à la soumission de l'article et 75 000 F CFA à l'acceptation.

Au regard des changements qui viennent d'être opérés dans le sens de l'amélioration de la qualité de la Revue, je vous prie de bien vouloir diffuser l'information dans vos institutions et auprès de vos collaborateurs, pour que la transition se fasse sans difficulté. Ces nouvelles dispositions prendront effet à partir du 1er janvier 2018.

Fait à Ouagadougou, le 26 septembre 2017

Le Secrétaire Permanent  
Secrétaire Général du CAMES

  
Le Secrétaire  
Général  
Professeur Bertrand MBATCHI

**Secrétariat Permanent :**

01 BP 134 Ouagadougou 01 – BURKINA FASO - Tél. : + 226 25 36 81 46 - Fax : + 226 25 36 85 73